

DOSSIER DE CANDIDATURE - SESSION NOVEMBRE 2023

Formation professionnelle et continue

DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social)

Dossier complet à renvoyer au lycée, centre de sélection par envoi postal

Greta Seine Saint Denis - Lycée Voillaume

136 rue de Mitry

93 600 AULNAY SOUS BOIS

greta.polesante@gmail.com

Modalités de Sélection selon l'Arrêté du 28 Février 2022 modifiant l'arrêté du 30 Aout 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social

Etude du dossier de candidature et des différentes pièces constitutives du dossier.
Entretien individuel

Dépôt des dossiers de candidature	Du 17 Juillet 2023 au 27 octobre 2023
Date limite de réception du dossier de candidature	31/10/2023
Lieu d'envoi du dossier	Greta Seine Saint Denis - Lycée Voillaume 136 Rue de Mitry 93 600 AULNAY SOUS BOIS
Date de démarrage de la formation/Fin	Du 06/11/2023 au 18/10/2024 au lycée Lucie AUBRAC - PANTIN Du 13/11/2023 au 18/10/2024 au lycée Voillaume - AULNAY SOUS BOIS
Nombres de places ouvertes à la sélection pour les sessions 2023-2024	
Lycée Voillaume, 136 rue de Mitry 93600 Aulnay Sous Bois	15 places
Lycée Lucie AUBRAC, 51 rue Victor Hugo 93500 PANTIN	15 places
	Actions conventionnées et financées par la région Ile de France
	Pour les salariés, Financement à rechercher (en montage de dossier CPF-TP si éligible etc....)
Tarifs	12 €/ heure

N° de dossier :

PHOTO

1 ETAT CIVIL (en majuscules)

Madame Monsieur Patronyme (nom de naissance) : _____

Nom marital : _____ Prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mail : _____

Date de naissance :

--	--	--	--	--	--	--

 Age :

--	--

Situation familiale : _____ Nombre d'enfants : _____

Lieu de naissance : _____ Département : _____

Nationalité : _____

Carte de séjour : OUI NON Date de validité : _____

Etes-vous reconnu travailleur handicapé ?

2

FORMATION

Dernière classe fréquentée : _____

Diplôme(e) obtenu(s) : _____

Date d'obtention : _____

Pays d'obtention _____

Souhaitez-vous faire la demande d'un allègement de formation (les diplômes ouvrant droit à une dispense sont listés ci-dessous)

OUI NON

Diplôme(s) obtenu(s) dans le secteur sanitaire et social *

*** joindre la copie des originaux des diplômes**

3 VOTRE SITUATION ACTUELLE : DEMANDEUR D'EMPLOI

Merci de nous préciser comment sera financée la formation :

Individuel payant (autofinancement) Pôle Emploi (AIF) Compte personnel de formation (CPF)

Autre (préciser) : _____

N° identifiant Pôle Emploi : _____

Pôle Emploi agence de _____

Dernière date d'inscription à Pôle Emploi : _____

Vous êtes indemnisé(e) au titre de :

Allocation de Retour à l'Emploi (ARE)

Allocation Spécifique de Solidarité (ASS)

Autre (précisez) : _____

Vous n'êtes plus indemnisé(e) par Pôle Emploi depuis le : _____

Vous bénéficiez du RSA depuis le : _____

Vous ne bénéficiez d'aucun revenu depuis le : _____

Autres cas : _____

4 VOTRE SITUATION ACTUELLE : SALARIE

Merci de nous préciser comment sera financée la formation :

Plan de développement des compétences (ex plan de formation/employeur)

Reconversion ou la promotion par alternance (PRO-A) (ex-période de professionnalisation)

CPF de transition professionnelle (ex CIF), Nom de l'OPCO : _____

Compte Personnel de Formation (CPF). Avez-vous ouvert votre compte personnel de formation ? : Oui Non Si oui, de quel montant bénéficiez-vous : _____€

Individuel payant (autofinancement)

Autre (préciser) : _____

Cochez les cases selon votre situation actuelle

CDD _____

Contrat Aidé _____

CD _____ Autre (précisez) _____

Date de début : _____ Date de fin : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de téléphone : _____ Mail : _____

Personne à contacter : _____

Fonction : _____

Nom du signataire : _____

Fonction : _____

Avez-vous fait une demande de dossier de Projet de transition professionnelle ? (ex CIF)

Oui Non

Si Non : Prenez rapidement contact avec l'organisme financeur pour obtenir un dossier, renseignez-vous auprès du service RH de votre entreprise

Si Oui : Avez-vous pris contact auprès de nos services pour constituer votre dossier ?

Oui, date du 1^{er} rendez-vous : _____ Non

Si Non, merci de contacter dès maintenant notre service d'accueil par mail Greta 93 greta93@ac-creteil.fr, qui enregistrera votre demande

5 PIÈCES À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

IMPORTANT :

- **Cochez les cases des documents fournis correspondant aux particularités de votre candidature.**
- **Relisez attentivement la liste des documents à fournir.**

1. Une photocopie de la pièce d'identité recto-verso en cours de validité ou du titre de séjour en cours de validité	<input type="checkbox"/>	DOSSIER COMPLET
2. Une lettre de motivation	<input type="checkbox"/>	
3. Un curriculum vitae (CV)	<input type="checkbox"/>	
4. La photocopie de chacun des diplômes ou autres documents justifiant une dispense de l'épreuve d'admission en qualité de lauréats de l'Institut de l'Engagement, la décision d'admission	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

6 PIECES ADMINISTRATIVES A JOINDRE

A. Photocopie d'une notification Pôle Emploi	<input type="checkbox"/>	
B. Photocopie de l'attestation CPAM (Sécurité Sociale)	<input type="checkbox"/>	
C. Frais de dossier : Chèque de 40 euros à l'ordre du <u>GRETA 93 - A l'ordre de l'agent comptable du lycée G.Eiffel de GAGNY (non remboursable en cas d'annulation ou d'échec)</u>	<input type="checkbox"/>	
D. 2 photos d'identité récentes avec vos noms au dos) dont une est à coller dans le cadre de ce dossier	<input type="checkbox"/>	

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

- Je donne mon accord pour la collecte et l'exploitation de mes données personnelles. J'ai bien noté que je peux demander la rectification ou la suppression de ces données à tout moment.

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et documents fournis et pose ma candidature pour entrer en formation sur une session en 2023.

Date et signature :

7 INFORMATIONS GÉNÉRALES

La procédure d'admission au DEAES est simplifiée. L'écrit d'admissibilité est supprimé.

Une procédure d'admission de droit de certains candidats est mise en place afin de leur donner un accès direct à la formation suite à un entretien de positionnement. Les personnes admises selon l'arrêté du 28 février 2022 modifiant l'arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social droit sont :

- 1° Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexe V de l'arrêté susmentionné ;
- 2° Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- 3° Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
- 4° Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles ;
- 5° Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des anciennes dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ;
- 6° Les candidats ayant bénéficié d'une formation, dont le cadre est défini dans l'instruction interministérielle n° DGCS/SD4A/DGEFP/2021/72 du 1^{er} avril 2021 relative à l'accompagnement des employeurs pour recruter des demandeurs d'emplois ou des salariés en reconversion professionnelle, en leur apportant les prérequis nécessaires à un exercice dans le secteur du grand âge, dans le cadre de la campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du grand-âge pour exercer ces missions, dont le champ d'application a été étendu au secteur du handicap par la circulaire interministérielle n° DGCS/SD4B/DGOS/DGEFP/2021/245 du 12 décembre 2021 relative à la mise en place d'une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du soin et de l'accompagnement, dans les secteurs sanitaire, du grand-âge et du handicap.

Nous vous informons que l'accès à certaines structures où se dérouleront les stages nécessite la production d'un bulletin N°3 du casier judiciaire.

Les conditions de validation :

- Pour être présenté à l'examen final, il est nécessaire de valider chacun des cinq blocs
- Être détenteur de l'AFGSU 2
- Ne pas comptabiliser plus de sept jours ouvrés d'absences justifiées. Au-delà de 7 jours d'absence, les cours ou stages non effectués doivent faire l'objet d'un rattrapage dans la limite de 4 semaines d'absence. Si l'absence est supérieure à vingt jours ouvrés, le candidat devra recommencer la formation lors d'une prochaine session.

8 ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER

Nous accusons réception de votre dossier de candidature aux épreuves de sélection pour l'entrée en école d'Accompagnant Educatif et Social : _____

Pour recevoir l'accusé réception de votre dossier par courrier, merci de bien vouloir inscrire votre nom et votre adresse complète à l'endroit prévu, et nous retourner ce document avec votre dossier d'inscription.

AUCUNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION NE SERA DONNÉE PAR TÉLÉPHONE.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT ET A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

GRETA Seine Saint Denis
XXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXX

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Suite adresse : _____

Code postal et Ville : _____